



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 24 février 2017

Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE

Etaient présents :

ALEXANDRE Christian, GEORGET Arthur, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc,
LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric,
PORTENEUVE Fabien, RECOQUE Pascal, Jean-Yves ALLARD.

Secrétaire de Mairie :
Florence PELIN

Secrétaire de séance :
Arthur GEORGET/Isabelle MARTIN

Ordre du jour :

- Informations diverses
- Délibérations
 1. Vote des comptes administratifs 2016;
 2. Approbation des comptes de gestion 2016 ;
 3. Affectation des résultats ;
 4. Voirie Coussagettes-Plagnols – demande de subvention exceptionnelle ;
 5. Mise à disposition à titre gratuit de terrains communaux ;
 6. Convention de servitude avec ENEDIS Parcelle D292 ;
 7. Convention de servitude avec ENEDIS Parcelle D245 ;
- Questions diverses.



1. INFORMATIONS DIVERSES

- Mise en place de la nouvelle communauté de communes : lors de la 1^{ère} réunion le 9 Février 2017, les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de la déchetterie de Viverols ont été discutés. Ils sont prévus en juillet-août : M. le Maire a demandé au Président de retarder ces travaux en raison de l'affluence de résidents à cette période.
Par ailleurs, les conseillers municipaux peuvent se porter volontaires pour participer aux différentes commissions : les responsables auxquels il faut s'adresser sont en annexe.
- Réunion avec la sous-préfète : les Cartes Nationales d'Identité deviennent biométriques et ne se feront plus à la mairie de Viverols mais on pourra se rendre dans n'importe quel lieu équipé : les mairies de Cunlhat et Ambert en 63 ou Craponne/Arzon en 43.
A partir de l'automne, les demandes de modification de permis de conduire et de carte grise se feront uniquement par internet.
- Discussion avec la maison de retraite pour le transfert de la préparation des repas de la cantine de l'école à partir de septembre. Une convention de mise à disposition de notre employée communale sera signée. Dans la mesure du possible, on essaiera de garder des commandes pour les commerçants du village afin de conserver leur chiffre d'affaire.
- Il est envisagé d'engager un nouvel employé communal en emploi aidé afin de remplacer celui qui est parti en début d'année. M. le Maire a reçu plusieurs candidats. On pourrait s'orienter vers un jeune de moins de 26 ans pour un « emploi d'avenir » de 35 heures car le montant réglé par la commune par rapport à un CAE de 26 heures est le même
- Dates des élections : Présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017
Législatives : 11 et 18 juin 2017
Un calendrier des permanences est distribué aux élus
- Diagnostic des travaux à réaliser pour l'eau. Des compteurs sectoriels sur la route des Mas et au Moulinet devraient être installés. Il est prévu aussi d'échanger les vannes de secteur qui fuient. Pour la neutralisation-reminéralisation de l'eau, deux devis (environ 30 000 €) sont arrivés. Nous sommes en attente d'un 3^{ème}. Une demande de subvention exceptionnelle sera faite auprès du Conseil départemental.
- Problème d'un administré dont la cave est inondée régulièrement avec de mauvaises odeurs : le réseau d'assainissement a été exploré avec une caméra entre le Bourricot Gris et la place : nous sommes dans l'attente du rapport de l'entreprise qui a fait le contrôle mais dès à présent, on peut signaler l'impossibilité d'explorer le réseau sur une vingtaine de mètres.
- L'enfouissement du réseau Télécom Coussangettes-Coussanges est terminé.



• **Convention de servitude avec ENEDIS – Parcelle D 245**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'implantation d'une armoire de coupure et tous ses accessoires sur une parcelle sise à VIVEROLS, lieu-dit « Pré du Vert », cadastrée D 245.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- la mise à disposition à ENEDIS d'une partie de la parcelle cadastrée D 245 située au lieu-dit « Pré du Vert » pour l'implantation d'une armoire de coupure et tous ses accessoires
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec ENEDIS
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte définitif établi par Maître SOURDILLE-RENAUD de MONTLUCON. Tous les frais d'acte seront entièrement supportés par ENEDIS

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

3. QUESTIONS DIVERSES

- Les propriétaires du lotissement de l'Orée de l'Auvergne demandent l'autorisation de goudronner à leurs frais les trottoirs devant la porte d'entrée des garages: les conseillers sont d'accord
- Définition des dates et horaires pour l'extinction de l'éclairage public : il faut définir les créneaux où l'éclairage sera maintenu la nuit pour 2017.
 - ✓ Fête de la musique : 24 juin ;
 - ✓ 14 juillet ;
 - ✓ 29 juillet au 8 août ;
 - ✓ 18 au 20 août ;
 - ✓ 24 et 31 décembre

Prochaine réunion du Conseil municipal : le 24 mars 2017 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire